



Remboursement de trop-versés

Par **Christian**, le **30/06/2008** à **12:34**

Bonjour,

J'ai souscrit en 1999 un prêt immobilier sur 10 ans, que j'ai assuré auprès d'un organisme tiers.

En 2001, j'ai remboursé ce prêt par anticipation et j' en ai prévenu par lettre normale l'assureur. Depuis, je ne m'en suis plus préoccupé.

Je viens de m'apercevoir que l'assurance continuait depuis 2001 à se rétribuer sur mon compte.

Suis-je en droit d'exiger de l'assureur le remboursement de la totalité des trop versés ? Que disent la réglementation et la jurisprudence en la matière ?

Je vous remercie de votre réponse

Par **Marion2**, le **30/06/2008** à **12:36**

Vous n'avez donc pas envoyé une lettre recommandée A/R à l'assureur ? Si c'est vraiment le cas, vous aurez des difficultés à vous faire rembourser.

Par **Christian**, le **30/06/2008** à **12:37**

Non effectivement j'ai négligé ce point

Par **Christian**, le **30/06/2008** à **12:38**

L'assureur n'est-il poas tenu de rembourser néanmoins ?

Par **Marion2**, le **30/06/2008** à **12:41**

L'assureur peut prétendre n'avoir jamais été averti que votre prêt était remboursé.
Faites lui quand même une lettre recommandée A/R, mais ne vous faites pas trop d'illusions.
Apporter lui la preuve du remboursement anticipé de votre prêt

Par **jeetendra**, le **30/06/2008** à **20:13**

bonsoir, je confirme ce que LAURE a dit vous auriez dû envoyer un courrier recommandé à l'assureur pour dire que vous avez remboursé par anticipation votre prêt et que l'assurance souscrit à cet effet soit arrêtée, là les connaissant ils ne vous rembourseront pas, à moins d'un geste commercial de leur part, malheureusement ils ne sont pas philanthropes, courage à vous, cordialement

Par **maugis**, le **08/07/2008** à **16:07**

c'est d'autant plus dur que d'un point de vue purement "de gestion" c'est une grosse galère pour retrouver les fonds à réaffecter en trop reçus, étant donné que l'argent est automatiquement utilisé. surtout sur plusieurs années. Ce n'est pas l'agent ou ses gestionnaires qui gèrent ça mais la compagnie elle-même